

**PROVINCE DE QUÉBEC,
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ACTON.**

AVIS PUBLIC

Adoption d'un règlement modifiant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC d'Acton

Est par les présentes donné par le soussigné qu'un règlement modifiant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC d'Acton sera adopté par les membres du conseil de la MRC d'Acton lors de leur assemblée régulière du 28 novembre 2018. Conformément aux dispositions de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, l'adoption du règlement a été précédée de la présentation d'un projet de règlement et d'une consultation des employés visés par celui-ci.

Il peut être pris communication du projet de règlement aux bureaux de la MRC d'Acton.

Donné à Acton Vale, ce lundi douzième (12^e) jour du mois de novembre 2018.

Le directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint,



Serge Dupont